

# Informations programme de recyclage Articon

**Programme de recyclage** Grâce au « programme de recyclage Articon », nous vous offrons la possibilité de recycler facilement vos toners et cartouches d'encre vides. Le programme s'adresse aux clients professionnels à partir de 15 cartouches.

**Revalorisation** Grâce au programme de recyclage Articon, toutes les cartouches de toner sont éliminées de façon réglementaire et en partie réutilisées.

**Participation** Prendre part à ce programme est pour vous facile et **gratuit** à partir de 15 cartouches. En participant, vous apportez également une précieuse contribution à la protection de l'environnement.

**Caisse-palettes/ petites boîtes** Renvoyez-nous simplement la demande d'enlèvement. Nous viendrons récupérer les cartouches de toner vides directement chez vous.

En cas de besoin, nous mettons également gratuitement à votre disposition une caisse-palette (dimensions 120 x 80 cm) ou une petite boîte de recyclage (40 x 60 x 70 cm). Vous pourrez y collecter les toners et cartouches d'encre vides.

Ils seront ensuite correctement éliminés et/ou revalorisés.

## Le processus de retour est aussi simple que cela :



1 Collectez vos cartouches d'encre et toners usagés sur votre palette.



2 Indiquez les données nécessaires à l'enlèvement :

- Nom de l'entreprise
- Personne de référence
- eMail
- Téléphone
- Quantité
- Lieu d'enlèvement



3 Envoyez la demande d'enlèvement directement à [recycling@articon.eu](mailto:recycling@articon.eu) et profitez-en pour commander un nouveau collecteur.



4 La prise de contact et la coordination de l'enlèvement des toners vides se font directement avec le client.



En tant que client professionnel, vous participez à ce programme **gratuitement** à partir de 15 cartouches !

